

## MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

### MAIRE

Émilien Beaulieu

### CONSEILLÈRE & CONSEILLERS

Yvan Côté  
Louis Boulianne  
Anne Pelletier  
Alain Thériault  
Samuel Moreau  
Patrick Michaud

### BUREAU MUNICIPAL

112, RUE DES ÉRABLES  
Packington QC G0L 1Z0  
☎ : 418 853-2269 poste 4645  
☎ : 418 854-8457  
@ : info@packington.org  
http://www.packington.org

Denis Moreau, directeur général/sec. trés.  
Jacinthe Madore, secrétaire administrative

### COMMISSION DES LOISIRS DE PACKINGTON INC.

☎ : 418 853-5290

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ : 418 853-5290

### POSTE CANADA

☎ : 418 853-3675

### CANTINE DE LA PLAGE

☎ : 418 853-5680

### GARAGE MUNICIPAL

☎ : 418 853-6309

### INCENDIE & URGENCE

☎ : 9-1-1

O. M. H.

☎ : 418 853-2269

SURÉTÉ DU QUÉBEC ☎ : 418 899-6757

### HORAIRE RÉGULIER

### DU BUREAU MUNICIPAL

L'horaire régulier :

Du lundi au jeudi

De 8 h 30 à 12 h 00

De 13 h 00 à 16 h 30

Vendredi :

De 8 h 30 à 12.h 00.

## Résumé de la séance du 1<sup>er</sup> février 2016

Le Conseil demande des soumissions pour la réfection de trottoirs

Le Conseil demande des soumissions pour les travaux de réfection  
Chemin du Détour

Le Conseil demande des soumissions pour la location de machineries et  
l'achat de matériaux

Le Conseil a présenté une demande de subvention dans le cadre du  
programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours  
d'eau 2016-2017 dans le volet ensemencement estival.

## Plan stratégique de développement

Le plan de développement stratégique 2015-2019  
est dans le site web dans Conseil municipale-plan  
stratégique de développement.

## Porte Ouverte

La municipalité de Packington est heureuse d'inviter la  
population à une porte ouverte de ses nouveaux bureaux  
administratifs le dimanche 21 février 2016 à 15 heures.

## DATES DES SÉANCE ES ORDINAIRE POUR 2016

01- février

07 mars

04 avril

02 mai

06 juin

04 juillet

22 août

06 septembre

03 octobre

07 novembre

05 décembre

# ÉVÈNEMENT A VENIR

13 FÉVRIER 2016

SOUPER ST-VALENTIN

27 FÉVRIER 2016

TOURNOI BALLON BALAI MIXTE

---

## À LOUER

L'Office Municipal d'Habitation, offre un logement de 41/2 a loué.

Personne intéressé communiquez avec Denis Moreau

au 418-853-2269

\*\*\*\*\*

## COMMISSION DES LOISIRS DE PACKINGTON

Veillez prendre note que les activités régulières de la patinoire seront suspendues les samedis 6 et 27 février, à cause des tournois de hockey et de ballon balai.

Il y aura des activités tous les après-midi de semaine durant la semaine de relâche, donc du lundi 7 mars au vendredi 11 mars 2016.

\*\*\*\*\*

## Chronique littéraire

par Lorraine Morin

**Gilles Proulx=Le voyageur qui n'arrive jamais.**

Célèbre animateur radio et télévision, son récit ponctué de faits historiques nous livre de riches rencontres.

**Magie du huard= Auteure -Kate Crowley-Link**

Un oiseau majestueux, que ceux ayant habité près d'un lac connaissent le chant plaintif et joyeux.

**Rapporteur de guerre=Auteur-Patrick Chauvel**

Les témoins c'est nous, photographes ou caméramans nous sommes un écho de notre mystérieuse humanité, misère et grandeur de l'Homme.

**Parcs nationaux du Canada=Auteur-Blake Maybanq photos Mertz**

Plus de 300 photos, principaux sites sauvages protégés du Pacifique à l'Atlantique

**Tournoi amical de ballon sur glace**  
**Équipement complet obligatoire**  
**Formule 4 contre 4 (4 joueurs et 1 gardien)**  
**Coût: 10\$ par joueur**



**Quand? Samedi le 27 février 2016**

**Où? Packington**

**Information et inscription**

**Cendrine Chouinard**

**418-853-5943 / [cend\\_soccer@hotmail.com](mailto:cend_soccer@hotmail.com)**



Vous avez jusqu'au 25 février pour donner votre nom. Les équipes seront créées le 26 février. Le tournoi débutera en avant-midi et se terminera avant le souper. Il vous sera possible de dîner sur place (hot-dog, grilled cheese).





**CARREFOUR**  
50 + du QUÉBEC

**Kamouraska - Riv.-du-Loup - Témiscouata - Les Basques**

**2015 - 2016**

### *Escomptes - Avantages*

#### **Ententes négociées par le CARREFOUR :**

##### **INTACT ASSURANCES : (1 877 341-1464) :**

Assurance auto :

- **NOUVEAU** rabais fixe de 15 % sur la prime d'assurance automobile;
- Réduction de franchise jusqu'à concurrence de 250 \$ en cas de collision ou de renversement;
- Réduction de franchise jusqu'à concurrence de 100 \$ en cas de bris de vitres, feu, vol ou vandalisme.

Assurance habitation :

- **NOUVEAU** rabais fixe de 10 % sur la prime d'assurance habitation;
- Réduction de la franchise jusqu'à concurrence de 300 \$;
- Valeur à neuf sans obligation de reconstruire

Avec l'assurance Assurance Syncro<sup>MD</sup> vous pouvez regrouper vos assurances auto et habitation et obtenir des avantages additionnels.

##### **PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER ÉCORESPONSABLES DE MARQUE TOTAL**

- Escompte aux membres du Carrefour : 5 % et aucuns frais de livraison (commande minimum de 100 \$)
- Escompte aux clubs affiliés du Carrefour : 15 % et aucuns frais de livraison (commande minimum de 100 \$)

**Pour commander : 418-970-0889 poste 202**

**VOYAGES AZUR (1 866 562-2987) :** 10 % d'escompte, jusqu'à 50 \$, sur les programmes maison et 10 % sur les assurances-voyages à forfait.

#### **Ententes négociées par le CONSEIL DE SECTEUR :**

##### **Rivière-du-Loup :**

1. **Boutique Cy-Belles Plus** – Rivière-du-Loup – Tél. : 418-867-3315 : 10 % sur achat excepté sur les bijoux.
2. **Chaussures Rioux** – Rivière-du-Loup – Tél. : 418-867-1365 : 10 % sur chaussures à prix régulier.
3. **Manic Sanitation** – Rivière-du-Loup – Tél. : 418-862-6393 : 15 % sur équipements et produits achetés en magasin (si payés comptant) et 10 % sur service de nettoyage (si payé comptant).

##### **Témiscouata :**

4. **Bijouterie Clovis Dubé** – Dégelis — Tél. : 418 853-2246 : 10 % de réduction sur les articles à prix régulier.  
Ne s'applique pas sur le prix des piles et des réparations.  
Présentez votre carte de membre du Carrefour 50+ du Québec à la caisse au moment de la transaction.
5. **Coïn du Sport (Au)** – Dégelis – Tél. : 418 853-2000 : 10 % sur vêtements et chaussures sport à prix régulier.
6. **Coopérative Funéraire des Eaux-Vives** – Dégelis et Rivière-du-Loup – Tél. : 418 853-2944 :  
A — Devenez membre de la Coopérative funéraire des Eaux Vives en vous procurant une carte de membre d'une valeur de 20 \$ payable une seule fois et profitez d'un escompte de 10 % sur les biens et services de la Coopérative funéraire;  
B — La Coopérative offre aux membres du Carrefour 50 + du Québec un rabais de 5 % à l'achat d'une urne ou d'un cercueil certifiés écologiques et fabriqués entièrement au Québec.
7. **Dr Serge Michaud, Optométriste** – Dégelis — Tél. : 418 853-3708 :  
A — 10 % sur monture et verres;  
B — 20 % sur une deuxième paire (même ordonnance).

8. **Fleurs de Rêve, Fleuriste** – Dégelis – Tél. : 418 853-2882 : 10 % sur le prix régulier.
9. **Garage André L'Italien** – Dégelis – Tél. : 418 853-2344 : 10 % sur toutes factures de réparation, pièces et main-d'œuvre, à l'exception de pièces de marque d'origine (ex : GM, Chrysler, Ford, Toyota, etc.);  
*Note* : Les changements d'huile et la pose de pneus ne sont pas compris dans l'escompte;  
*Note 2* : L'escompte sera accordé à condition que la facture soit acquittée par un paiement comptant ou avec carte de débit ou crédit.
10. **Hôtel 1212 inc.** – Dégelis – Tél. : 1 800 267-2334 : 10 % d'escompte sur le tarif régulier à l'hébergement.
11. **Motel Claude** – Dégelis – Tél. : 418 853-3117 / 1 800 363-3914 : Application du tarif commercial à la location d'une chambre.
12. **Restaurant Le p'tit Rouet** – Dégelis – Tél. : 418 853-9177 : 10 % de rabais tous les lundis.
13. **Services Sinistres Express** – Dégelis – Tél. : 418 853-9911 : 20 % sur nettoyage de tout genre et produits de nettoyage et ce, jusqu'à un montant maximum de 250 \$. Estimation gratuite.
14. **Edmunston KIA** – Edmunston – Tél. : 506 353-2886 : 5% de rabais à l'achat de pièces et d'accessoires. Ne s'applique pas à l'achat de pneus ou lors de changements d'huile.
15. **M. Cossette Itée.** – Pohénégamook – Tél. : 418 893-2268 : 10 % sur vêtements et chaussures sport à prix régulier.
16. **Magasin Jean-Pierre Itée.** – Pohénégamook – Tél. : 418 893-5332 : 10 % sur vêtements et chaussures sport à prix régulier.
17. **Mécanique KD** – Pohénégamook – Tél. : 418 859-2590 : 10 % sur toutes factures de réparation, pièces et main d'oeuvre, à l'exception de pièces d'origine (ex : GM, Chrysler, Ford, Toyota, etc.).  
*Note* : Les changements d'huile et la pose de pneus ne sont pas compris dans l'escompte.  
*Note 2* : L'escompte sera accordé à condition que la facture soit acquittée par un paiement comptant.
18. **Quincaillerie des Frontières** – Pohénégamook – Tél. : 418 853-2901 : 20 % sur nettoyage de tout genre et produit de nettoyage et ce, jusqu'à un montant maximum de 250 \$. Estimation gratuite.
19. **Boutique Le Cachet de Marie** – Témiscouata-sur-le-Lac – Tél. : 418 854-3517 : 10 % sur achat comptant tous les premiers lundis du mois.
20. **Cabano Fleuriste** – Témiscouata-sur-le-Lac – Tél. : 418 854-2647 : 15 % de rabais sur toute la marchandise à tous les premiers lundis du mois.
21. **Familiprix – Pharmacie Blanchet et Saint-Hilaire** – Témiscouata-sur-le-Lac – Tél. : 418 854-2764 : A — Pharmacie : 10 % sur tous les produits de santé/beauté, cosmétiques, cadeaux et papeterie (sauf les cartouches d'encre); B — Papeterie : 10 % sur tous les produits, cadeaux et papeterie (sauf les cartouches d'encre).
22. **Maison Funéraire Caron** – Témiscouata-sur-le-Lac – Tél. : 418 854-2683 : 10 % de rabais sur les services professionnels de toutes nouvelles conventions d'arrangements préalables de services funéraires;  
 - 10 % de rabais sur l'achat d'un monument funéraire.
23. **Meuble Dumont J.** – Témiscouata-sur-le-Lac – Tél. : 418 854-3315 : 10 % sur prix régulier si paiement comptant.
24. **Témis Chevrolet Buick GMC Itée.** – Témiscouata-sur-le-Lac – Tél. : 418 899-6783 : 10 % sur les pièces et accessoires GM, installés à l'établissement (excluant les pneus et le matériel faisant l'objet d'avance de rabais).
25. **Unik Décor (L')** – Témiscouata-sur-le-Lac – Tél. : 418 854-2845 : A — 15 % sur douillettes, couvre-lits, tentures;  
 B — Lundi et mardi : tissus, draperies, couvre-lits, douillettes, courtépointes, rideaux en panneaux en inventaire : 10 %; C- Confection : 10 %; D- Stores, toiles : 10 %.
26. **Club de golf de la Vallée du Témiscouata** – Saint-Louis-du Ha!Ha! — Tél. : 418 854-2759 : Escompte de 10 % sur la facture de l'ensemble des services suivants :  
 Droit de jeu; location d'une voiturette électrique; location d'une voiturette à main; location d'équipement; achat de paniers de balles de pratique.
27. **Meubles Dégelis Ltée** – Dégelis – Tél. : 418 853-3611 / 1 855 953-3611 : Escompte de 2 % sur les électroménagers et l'électronique et 8 % sur les meubles et matelas.

**Important** : Le membre doit toujours présenter sa carte **avant** d'effectuer sa transaction.

**Note** : Le Carrefour 50+ du Québec ne peut être tenu responsable des ennuis occasionnés par la modification ou le retrait de certaines offres qui pourrait survenir en cours d'année.



**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

## **Le mois de février au Mont-Biencourt : Les résidents du Témiscouata ont accès aux équipements gratuitement!**

**Témiscouata-sur-le-Lac, 26 janvier 2016** – L'Équipe des saines habitudes de vie COSMOSS Témiscouata s'associe au Club de ski Mont Biencourt pour offrir à tous les résidents du Témiscouata la location d'équipement tout à fait gratuitement pendant le mois de février et ce, dans le but de les inciter à bouger et profiter de l'hiver en famille.

En présentant une pièce justificative indiquant leur adresse de résidence permanente, les résidents du Témiscouata pourront emprunter sans frais un équipement complet de ski ou de planche à neige. Ils devront toutefois défrayer le coût du billet d'accès pour la journée. Cette offre est valide pour le mois de février seulement lors des heures d'ouverture du Club de ski Mont Biencourt.

Ce partenariat est en lien avec l'un des objectifs de l'Équipe des saines habitudes de vie visant à rendre les infrastructures sportives, les lieux de plein air, les zones piétonnières et cyclables davantage accessibles, sécuritaires et utilisés par les jeunes et leurs familles.

Rappelons qu'un transport est offert tous les samedis au coût de 10\$ par personne à partir des églises de Saint-Eusèbe (7h30), de Notre-Dame-du-Lac (7h45) ainsi que de l'École secondaire de Cabano (8h00). Il est obligatoire de réserver sa place à l'avance en consultant la page Facebook de Club de ski ou en appelant au 418-499-2445.

**Bougez en plein air et profitez des plaisirs de l'hiver au Club de ski Mont Biencourt!**

-30-

**Information** : Guylaine Sirois, préfet, élue au suffrage universel, MRC de Témiscouata, 418 899-6725 poste 101

**Source** : Caroline Chassé, directrice des communications et de la culture, 418 899-6725 poste 111 [cchasse@mrctemis.ca](mailto:cchasse@mrctemis.ca)



## QUILLETHON LORRAINE OUELLET-CASTONGUAY



6 au 14 février 2016

Équipe de 4 personnes : 20 \$ / personne  
Inscription : 418 854-1360

### **Tirages! Prix à gagner!**

Certificats-cadeau des Marchands des Galeries Témis,  
L'intermarché COOP, et de J.A St-Pierre.  
Au bénéfice de Ligne de Vie du Témiscouata.

Porte-paroles : Mathieu Bossé et Dany Plourde



### **Pompiers, pompières recherchés**



Tu as envie de t'impliquer avec une équipe dynamique dans ta communauté; ta brigade d'incendie a besoin de toi! Nous sommes à la recherche de personnes ayant le désir devenir pompiers volontaires.

Les seuls critères : être un résident permanent de la municipalité et avoir l'intérêt de suivre des cours de formation.

Communique avec René-Claude Ouellet, directeur  
Service incendie de Packington, au 418-853-3331.



**Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent  
et le Centre prévention suicide du KRTB soulignent  
la 26<sup>e</sup> Semaine nationale de prévention du suicide**

**Rimouski, le 31 janvier 2016** – C'est sous le thème « T'es important pour nous, le suicide n'est pas une option » que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent – installations du Témiscouata et le Centre prévention suicide du KRTB soulignent cette semaine qui a lieu du 31 janvier au 6 février 2016.

**Saviez-vous que :**

- 3 personnes s'enlèvent la vie chaque jour;
- en moyenne, 30 personnes par jour sont endeuillées en raison d'un suicide;
- le suicide est l'une des principales causes de décès prématuré;
- le taux de mortalité par suicide est deux fois plus élevé que le taux de mortalité sur les routes.

Cette année, la campagne est axée vers les milieux de travail. Pour que celui-ci devienne un facteur de protection en prévention du suicide, les intervenants de ces deux organismes vous recommandent :

- de prendre soin de vous au travail;
- de reconnaître vos limites personnelles;
- de vous fixer des objectifs réalistes;
- de ne pas tout prendre sur votre dos;
- de vous donner le droit à l'erreur et de trouver cela difficile;
- de demander de l'aide de vos collègues;
- de vous accorder un espace pour ventiler;
- de recevoir ou aller chercher de la supervision;
- d'investir dans d'autres sphères que celle du travail : se ressourcer!

**Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à communiquer avec l'un ou l'autre des services suivants :**

- Centre prévention suicide du KRTB au 418-862-9658
- Guichet d'accès social du CISSS du Bas-Saint-Laurent – Installations du Témiscouata au 418-899-2424, poste 1
- Info-Social au 811, option 2
- Ligne téléphonique au 1-866 APPELLE

Source : Lise Chabot  
Responsable des relations avec la presse  
418 724-3000, poste 8147

355, boulevard Saint-Germain Ouest  
Rimouski (Québec) G5L 3N2  
Téléphone : 418 724-5231  
Télécopieur : 418 723-1597  
[www.ciass-bsl.gouv.qc.ca](http://www.ciass-bsl.gouv.qc.ca)



Présenté dans le calendrier 2016 du Comité des usagers - Installation Témiscouata, voici le droit des usagers dont nous souhaitons faire la promotion au mois de mars :

## DROIT au consentement aux soins



- L'utilisateur a le droit de consentir aux soins qui lui sont prodigués pour tout examen, prélèvement, traitement ou pour toute autre intervention (art. 9 LSSSS, art. 11 C.c.Q.).
- Le droit au consentement inclut celui de refuser les soins (art. 9 LSSSS).
- Le consentement doit être donné de façon libre et éclairée. Ce droit a pour prérequis le droit à l'information (art. 1399 et 10 C.c.Q.).
- En cas d'inaptitude, le consentement doit être donné par un tiers autorisé (sauf en cas d'urgence) (art. 9 LSSSS; art. 11 et 15 C.c.Q.).

\*\*\*\*\*

Présenté dans le calendrier 2016 du Comité des usagers - Installation Témiscouata, voici le droit des usagers dont nous souhaitons faire la promotion au mois d'avril :

## DROIT de participer aux décisions



- L'utilisateur a le droit et même le devoir de participer à toute décision affectant son état de santé ou de bien-être. (art. 3 par. 4 et 10 LSSSS)
- Il a le droit de participer à l'élaboration et à toute modification de son plan d'intervention ou de son plan de services individualisés (art. 10 et 102 à 104 LSSSS).

## DROIT d'être accompagné et assisté

L'utilisateur a le droit d'être accompagné et assisté pour obtenir des informations, pour entreprendre une démarche relative à un service ou pour porter plainte. Il a le droit d'être accompagné et assisté par une personne de son choix, par exemple un conjoint, un parent, un membre du comité des usagers, d'un organisme communautaire, etc. (art. 11, 12, 33 par. 3, 66 par. 3, 76.6 et 212 pars. 4 LSSSS).

# RénoRégion

Le programme RénoRégion a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défauts majeurs que présente leur résidence.

## Admissibilité

Le programme s'adresse aux propriétaires-occupants d'un logement qui est situé sur un territoire admissible et qui présente une ou des défauts majeurs.

Le revenu annuel du ménage du propriétaire-occupant ne doit pas dépasser le revenu maximal admissible, lequel varie selon la taille du ménage et la région où il habite.

Autres conditions d'admissibilité :

- Le logement doit être occupé à titre de résidence principale par le propriétaire qui fait la demande d'aide financière. Précisons que :
  - le bâtiment doit posséder au plus deux logements, dont celui du propriétaire-occupant;
  - la partie résidentielle d'un bâtiment à vocation mixte (ex. : commerce au rez-de-chaussée et logement à l'étage) est admissible si elle répond aux autres conditions du programme.
- La valeur de la résidence, excluant la valeur du terrain, ne doit pas dépasser la valeur maximale établie par la municipalité ou la MRC. Cette valeur ne peut dépasser 100 000 \$.
- Le propriétaire n'est pas admissible au programme s'il a bénéficié des programmes RénoVillage ou Logement abordable Québec – volet Nord-du-Québec au cours des dix années précédant sa demande, ou du programme Réparations d'urgence au cours des cinq dernières années.

## Aide offerte

Le programme RénoRégion prévoit une subvention qui est versée uniquement lorsque les travaux sont terminés.

Cette subvention peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$.

Le coût des travaux admissibles est le coût le plus bas entre celui de la plus basse soumission reçue, celui qui est facturé par l'entrepreneur et celui qui est établi à partir de la liste de prix en vigueur pour le programme.

Le montant de la subvention est établi en multipliant le coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles par le pourcentage d'aide financière auquel vous avez droit. Ce pourcentage varie selon l'écart entre le revenu de votre ménage et le niveau de revenu applicable, lequel dépend de la région où vous habitez et de la taille de votre ménage.

## Travaux admissibles

Le logement doit nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs défauts majeurs concernant au moins l'un des éléments suivants :

- murs extérieurs, ouvertures, saillies, toiture, structure, électricité, plomberie, chauffage, isolation thermique

Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la [Régie du bâtiment du Québec](#) (RBQ) et doivent débiter après avoir obtenu l'approbation de la municipalité ou de la MRC et doivent être terminés dans les six mois suivant la date de leur autorisation.

# Commission des Loisirs de Packington

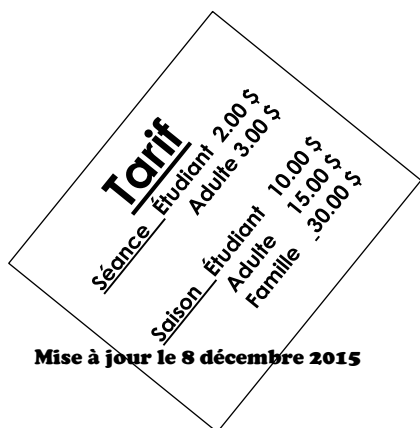
## Horaire de la patinoire

|                 |                       |                                  |
|-----------------|-----------------------|----------------------------------|
| <b>Lundi</b>    |                       | <b>Fermé</b>                     |
| <b>Mardi</b>    |                       | <b>Fermé</b>                     |
| <b>Mercredi</b> | <b>18 h à 19 h 30</b> | <b>Patinage libre</b>            |
|                 | <b>19 h 30 à 21 h</b> | <b>Ballon-balai</b>              |
| <b>Jeudi</b>    | <b>15 h à 17 h</b>    | <b>Sur réservation seulement</b> |
|                 | <b>18 h à 19 h 30</b> | <b>Patinage libre</b>            |
|                 | <b>19 h 30 à 21 h</b> | <b>Hockey</b>                    |
| <b>Vendredi</b> | <b>15 h à 17 h</b>    | <b>Patinage libre</b>            |
|                 | <b>18 h à 19 h 30</b> | <b>Patinage libre</b>            |
|                 | <b>19 h 30 à 21 h</b> | <b>Hockey</b>                    |
|                 | <b>21 h à 22 h</b>    | <b>Hockey bottine</b>            |
| <b>Samedi</b>   | <b>13 h à 15 h</b>    | <b>Patinage libre</b>            |
|                 | <b>15 h à 17 h</b>    | <b>Hockey (12 ans et moins)</b>  |
|                 | <b>18 h à 20 h</b>    | <b>Patinage libre</b>            |
|                 | <b>20 h à 22 h</b>    | <b>Hockey</b>                    |
| <b>Dimanche</b> | <b>13 h à 15 h</b>    | <b>Patinage libre</b>            |
|                 | <b>15 h à 17 h</b>    | <b>Hockey</b>                    |

**Pour information : Marcel Michaud**

**418 853-5290 ou 418 853-3532**

***BONNE SAISON***



Mise à jour le 8 décembre 2015

## Packington dévoile le nom de son nouveau complexe sportif

**Packington, le 5 octobre 2015** – Le maire de la municipalité de Packington, monsieur Émilien Beaulieu a dévoilé lors de la séance ordinaire du conseil le nom du complexe sportif dont les installations ont été inaugurées le 6 juin dernier.

Un concours a été lancé auprès de la population pour inviter les citoyens à soumettre des propositions de nom pour le nouveau complexe sportif. Les membres du conseil, à la majorité, ont choisi le nom pour la nouvelle infrastructure : **Complexe des générations**. C'est Mlle Jasmine Bourgault, de Packington qui a soumis ce nom. Ce nom reflète bien la volonté du conseil de faire de ces nouvelles infrastructures un lieu rassembleur multigénérationnel.

Le Complexe des générations a été inauguré le 6 juin dernier lors de la fête de la Famille. Plusieurs dignitaires étaient présents ainsi que plusieurs citoyens de la municipalité. La population de Packington peut compter sur des installations sportives de qualité.

Le Conseil remercie toutes les personnes qui ont soumis des propositions de nom et invite toute sa population à venir profiter des installations sportives.

- 30 -

Information : Émilien Beaulieu, maire

Source : Denis Moreau, directeur général  
418 853-2269  
[dmoreau@packington.org](mailto:dmoreau@packington.org)



# Plan de développement stratégique 2015-2019

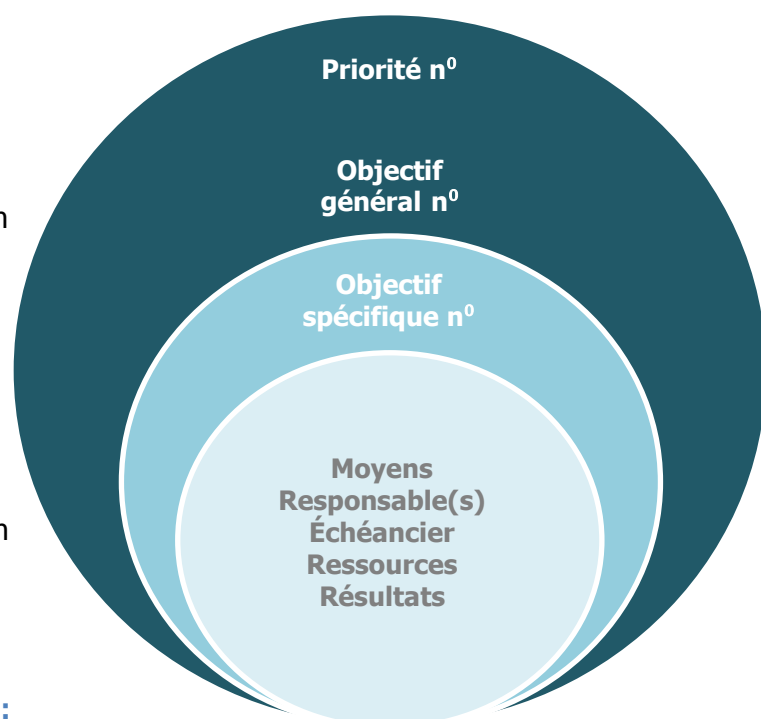
## Packington

### Qu'est-ce qu'un plan de développement stratégique ?

Le plan de développement stratégique est un cadre retraçant l'ensemble des programmes et projets, cohérents et concertés, de développement à exécuter dans une localité, en adéquation avec les orientations proposées par la population, et qui précise :

- ✓ Les priorités
- ✓ Les objectifs généraux et spécifiques
- ✓ Les stratégies (moyens)
- ✓ Les résultats à atteindre dans, un temps donné
- ✓ Les ressources nécessaires pour sa mise en œuvre

Le plan d'action est un outil essentiel à la planification, à l'organisation et au suivi des actions concrètes à poser pour la réussite d'un projet commun. Elle est la feuille de route que se donne une organisation pour réaliser sa vision à moyen et à long terme, le point de départ d'un développement concerté et réfléchi.



**Plan de développement stratégique élaboré par :**  
MEMBRES DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

### Remerciements :

Merci à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce plan stratégique de développement. Par votre participation à notre colloque de mai 2015, vous avez été les créateurs de notre plan stratégique de développement.

### Notre communauté :

**Présentation de la municipalité en chiffre :** 619 citoyens

**Indice de vitalité sociale:** 478,4 : excellentes vitalités

### Forces du milieu :

Services de proximité solide

Infrastructure de loisirs multisports et terrains de sports extérieurs récents

Organismes communautaires diversifiés et implication civique élevée dans tous les secteurs du développement

Politique familiale et d'accueil en place et services de garde

Croissance démographique liée aux jeunes familles en croissance

École primaire stable et préoccupation du bien-être des jeunes et des relations intergénérationnelles

Nombreuses activités sociales et culturelles

Environnement de qualité, lac Meruimticook en santé, villégiature de qualité et participation aux Fleurons du Québec

Camping municipal et plage

Site Web, journal d'information locale, bon de niveau de communication avec les citoyens

Signataire de la charte des paysages initiée par la Route des frontières

Présence de logements communautaires pour les familles vulnérables

Économie basée sur l'industrie forestière, agricole et acéricole

Nouveau commerce de restauration de très grande qualité

Fierté des citoyens pour leur communauté et son environnement

### **Conditions de réussite du plan d'action stratégique de développement :**

- Consultation et soirée d'information publiques
- Mise sur pied d'un comité de développement représentatif
- Communication régulière avec les citoyens, journal l'Informateur

### **Présentation de la vision de la municipalité :**

**Notre vision : Un joyau aux mille facettes et de nature généreuse**

### **Mission du comté de développement local :**

Le comité de développement local est l'instance-conseil auprès des élus de la municipalité de Packington et il a le pouvoir de recommander l'acceptation des projets déposés par les promoteurs du milieu.

- Il assure le suivi du plan d'action 2015-2019
- Effectue l'analyse des projets déposés au fonds local du pacte rural
- Tenir une soirée d'information annuelle aux citoyens (bilan)

### **Sommaire du plan de développement stratégique :**

Le présent plan de développement stratégique se base sur le rapport produit suite à la consultation publique, qui a eu lieu le 2 mai 2015 et qui a réuni 54 citoyens. Il sera mis en œuvre par le comité de développement local.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la MRC de Témiscouata de se doter d'un plan stratégique de développement inspiré des enjeux de développement de ses municipalités.

Deux éléments d'importance figurent au plan de développement stratégique, soit l'intersectorialité et le support au territoire.

D'une part, l'intersectorialité, forme particulière de concertation, réunit des partenaires provenant de plusieurs secteurs (santé, culture, politique, éducation, etc.) pour agir sur un même projet.

D'autre part, le support au territoire réfère à la valeur ajoutée d'un projet pour le territoire témiscouatain.

Les priorités :

- Éducation-culture et patrimoine
- Loisirs et saines habitudes de vie
- Développement touristique
- Développement économique
- Développement jeunesse

## **Priorité 1 : Éducation-culture-patrimoine**

### **Objectif général 1 : Patrimoine et personne âgées**

#### **Objectifs spécifiques**

- |   |                        |   |   |
|---|------------------------|---|---|
| 1 | Sauvegarde de l'Église | A | Poursuivre les efforts de prévention et de sauvegarde du bâtiment   |
|   |                        | B | S'il y a une nouvelle étape à franchir, elle doit être soumise à la population                                  |
| 2 | Personnes âgées        | A | Faire les démarches pour l'aménagement d'un bâtiment plein pied avec service de traiteur et plancher chauffants |
|   |                        | B | Développer des activités intergénérationnelles pour la transmission des savoirs                                 |

### **Objectif général 2 : Nouvelles familles et implication bénévoles**

## Objectifs spécifiques

|   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| 1 | Nouvelles familles<br><br>Incitatifs pour les nouveaux arrivants | A | Développer une politique de congé de taxes         |
|   |  | B | Offrir de l'aide financière pour le déménagement.  |
| 2 | Implication bénévoles  | C | Innovation de coupon-rabais                        |
|   |  | A | Effectuer le portrait de la situation, des besoins |
|   |  | B | Préparation d'un sondage                           |

## Priorité 2 : Loisirs et saines habitudes de vie

### Objectifs général 1 : Embauche d'une ressource humaine

#### Objectifs spécifiques

|   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| 1 | Soutien aux organismes bénévoles                                 | A | Mettre de l'avant les compétences des citoyens                             |
|   |  | B | Développer des activités intergénérationnelles                             |
| 2 | Gestions des équipements et développement du potentiel du milieu | A | Assurer la promotion des activités et évènements                           |
|   |  | B | Mise en valeur du Lac Gerry<br>Développement de Jardin intergénérationnel. |

### Objectifs général 2 : Consolider la politique familiale et l'arrivée de jeunes familles



## Objectifs spécifiques

- |   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| 1 | Développer un congé de taxation lors de l'acquisition d'une propriété | A | Évaluer les alternatives au plan légal.<br>Développer des alliances avec les firmes Immobilières. Partenariat avec la Caisse Populaire |
|   |   | B | Coupon-rabais à l'achat de sa première résidence   |
| 2 | Mises en valeur des terrains et maisons à vendre                      | A | Développer un onglet WEB et page facebook  |
|   |   | B | Campagne promotionnelle<br>Tenir à jour l'inventaire des résidences à vendre   |
|   |   | C | Développer une politique d'acquisition de fermette   |

## Priorité 3 : Développement touristique

### Objectifs général 1 : Amélioration de l'état routes

#### Objectifs spécifiques

- |   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| 1 | Poursuivre les efforts effectués au tour du Lac Gerry et rétablir Un climat de confiance et d'écoute entre les villégiateurs et les villageois | A | Tenir compte de la capacité financière des villégiateurs                                  |
|   |  | B | Améliorer la signalisation routière au tour du la Gerry (vitesse et zone de villégiature) |
| 2 | Voir à la mise sur pied d'un comité de riverains inters municipaux   | A | Mise sur pied d'une soirée d'information de l'état du lac avec l'OBV du Fleuve St-Jean    |
|   |  | B | Développer un plan stratégique  |

de développement pour  
pérenniser la  
qualité de pêche et la circulation  
des embarcations nautiques

## Objectifs général 2 : Bonifier l'offre touristique

### Objectifs spécifiques

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| 1 | Remettre sur pied le comité de développement touristique  | A | Voir au développement de nouveaux services d'hébergement                                  |
|   |   | B | Développer l'image de marque et la stratégie de développement pour 5 ans                  |
| 2 | Développer de nouveaux attraits et initier des alliances avec l'arrivée de la route du grand air et la route des trois frontières | A | Mise en valeur du circuit cyclable autour du lac.   |
|   |   | B | Développer un sentier pédestre mettant en valeurs nos paysages et des sites d'observation |
|   |   | C | Développer une stratégie de développement pour la pêche la pratique du kayak-canoë        |

## Priorité 4 : Développement économique

### Objectifs général 1 : Mise sur pied d'un colloque des leaders économiques

#### Objectifs spécifiques

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| 1 | Développement d'une stratégie liée à l'exploitation des produits forestiers non-ligneux, l'acériculture (2 <sup>e</sup> & 3 <sup>e</sup> Transformation) | A | Développer le mentorat local et une politique d'incitatifs à l'arrivée de nouvelles entreprises |
|   |  | B | Avoir le souci de la relève entrepreneuriale: agriculture, forêt, acériculture                  |
| 2 | Effectuer l'inventaire des locaux  | A | Préparer une banque de données et inventorier toutes les entreprises sur le                     |

disponibles, des terrains, des fermes érablières, etc.

territoire de la municipalité

- B Campagne de promotion pour offrir les opportunités d'affaires, les programmes d'accès à l'acquisition d'entreprises et faire connaître la politique des incitatifs

## Objectifs général 2 : Développer de nouvelles opportunités d'entreprises

### Objectifs spécifiques

- 1 Développer des services de complémentarité d'équipements,
  - A Identifier les secteurs d'activités et innover les opportunités de complémentarité
  - B Recherche et innovation de nouvelles avenues
  
- 2 Développer de nouvelles opportunités d'entreprise dans le secteur d'hébergement touristique, de l'agrotourisme
  - A Identifier des promoteurs de B&B, gîte du passant,  
  
auberge et appuyer leur démarche d'implantation
  - B Assurer l'accès à la téléphonie cellulaire et l'accès WI-FI

## Priorité 5 : Développement jeunesse

## Objectifs général 1 : Authenticité de Packington

### Objectifs spécifiques

|   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| 1 | Solidarité et entraide   | A | Il faut maintenir les activités nombreuses et diversifiées                       |
|   | Proximité des services   |   |  |
|   | Qualité de vie   | B | Maintenir les services que nous avons et vendre la qualité de vie                |
| 2 | Développer des conditions gagnantes pour favoriser le retour en région | A | Développer de nouvelles entreprises créatrices d'emplois                         |
|   |  | B | Sauvegarder nos services de proximité et nos valeurs d'entraide et de solidarité |

## Objectifs général 2 : Les opportunités de développement jeunesse

### Objectifs spécifiques

|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| 1 | Se procurer de nouveaux équipements                                   | A | Faire l'acquisition d'un écran géant dans le centre multisports                  |
|   |   | B | Développer un endroit de rassemblement pour les jeunes                           |
| 2 | Mettre sur pieds un festival jeunesse organisé pour et par les jeunes | A | Mettre sur pied le comité organisateur   |
|   |   | B | Étoffer une programmation diversifiée d'activités pour les jeunes du Témiscouata |

Les personnes intéressés a s'impliquer dans l'un des projets du plan de développement stratégique de Packington, ou être membre du conseil d'administration du comité de développement.

Communiquez avec la municipalité aux 418-853-2269 postes 4646

## Des entreprises du Témiscouata à découvrir!

**Témiscouata-sur-le-Lac, le 13 janvier 2016.** La Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Témiscouata lance une campagne de valorisation des entreprises témiscouataines qui se déroulera sur plusieurs semaines. En partenariat avec la Société de développement des collectivités (SADC) de Témiscouata, la diffusion de 9 capsules vidéo a débuté cette semaine et met en valeur 18 entreprises de notre région qui se démarque par leur dynamisme et leur sens de l'innovation. Ces entreprises ont été lauréates du Gala de l'entreprise du Témiscouata qui s'est déroulé en octobre dernier.

En plus d'être disponibles sur Youtube et Facebook, les capsules d'une minute seront diffusées du 11 au 31 janvier sur les ondes de la télévision régionale dans les réseaux TVA et Radio-Canada en association avec CIMT.CA et CKRT-TV. Il est aussi possible de les visionner dans la section développement du site de la MRC de Témiscouata : <http://developpement.mrctemiscouata.qc.ca/faire-des-affaires-au-temiscouata/entreprises-dici>

### Voici les entreprises présentées:

1. Le Magasin Coop de Squatec et la Boucherie des Lacs de Témiscouata-sur-le-Lac;
2. La Société d'Histoire et d'Archéologie du Témiscouata et le Comité culturel Les 4 Scènes;
3. L'Érablière La Coulée Creuse de Saint-Athanase et l'Érablière de la Tour de Biencourt;
4. LeJeune Hostein de Lejeune et la Ferme Nature Sauvage de Squatec;
5. Actuel Conseil de Pohénégamook et Services Sinistres Express de Dégelis;
6. Le Club de Golf de la Vallée du Témiscouata de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et l'Auberge Marie Blanc de Témiscouata-sur-le-Lac;
7. Le Domaine Acer d'Auclair et Décacer de Dégelis;
8. Peinture Breton de Pohénégamook et Usinage Industriel de Dégelis;
9. Sciage et Planage Rioux et Tremtech de Témiscouata-sur-le-Lac.

« Nous avons chez nous plusieurs entreprises dont nous sommes fiers, qui savent faire preuve de créativité, qui se distinguent et qui rayonnent sur les marchés internationaux! Nous souhaitons faire connaître aux gens d'ici et d'ailleurs celles qui se sont illustrées lors du Gala de l'entreprise du Témiscouata, ainsi que mettre à l'avant-plan les réussites et les diverses initiatives prometteuses en émergence», mentionne madame Guylaine Sirois, préfet de la MRC de Témiscouata.

Au cours des prochains mois, la MRC de Témiscouata poursuivra donc cette campagne de valorisation notamment avec un concours dans les médias régionaux et sur les réseaux sociaux. En plus de découvrir la diversité des services et des produits offerts au Témiscouata, il sera possible de remporter différents prix! Les détails du concours seront dévoilés sous peu.

-30-

#### Information :

Guylaine Sirois, préfet, élue au suffrage universel,  
MRC de Témiscouata, 418 899-6725 poste 101

#### Source :

Caroline Chassé, directrice des communications et de la culture,  
418 899-6725 poste 111 [cchasse@mrctemis.ca](mailto:cchasse@mrctemis.ca)



# L'économie... c'est féminin !



Vous êtes cordialement invité(e) par la Corporation de développement économique de la région de Dégelis

## SOIRÉE HOMMAGE À L'APPORT DE LA GENT FÉMININE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

*Bistro du Centre culturel Georges-Deschênes de Dégelis*

**Le 2 mars 2016 à 17 h 30**

Une multitude d'activités sauront vous divertir :

- ✓ Cocktail de bienvenue
  - ✓ Mini-conférence de Mme Élise Lagacé, agente de recherche chez Action Travail des Femmes
- Expériences de travail :
- ✓ Mme Claire Deschênes, propriétaire d'entreprise
  - ✓ Mme Sarah Lebel, directrice générale chez Bégin et Bégin Inc. / Groupe NBG Inc.
  - ✓ Mme Joëlle Picard, propriétaire d'entreprise
  - ✓ Gouter et dégustation à saveur locale

**Spectacle de  
l'humoriste-parodiste  
GENEVIÈVE CÔTÉ**



Plusieurs autres surprises vous attendent pour cette soirée inoubliable!

**Coût : 35 \$ (tout inclus)**

Réservation obligatoire avant le 19 février 2016 à :  
cdervd@ville.degelis.qc.ca ou 418 853-2332 poste 111

Il nous fera plaisir de vous présenter nos collaborateurs (trices) lors de notre prochain envoi



*La Commission des  
Loisirs de Packington  
vous invite à son traditionnel*

# *Souper de la St-Valentin « Bal en rouge »*



*avec*

*Samedi 13 février 2016*

*à compter de 18 h  
au Chalet communautaire de Packington*

*Prix : 25 \$/personne*

*(Permis de bar sur place)*

*Les billets sont disponibles auprès des membres  
des Loisirs et au bureau municipal.*

*Pour information : 418 853-5895 ou 418 853-5652*

# BISTRO ST-BENOÎT

*Ardoise de février*

## ENTRÉES

Potage brocoli & cheddar

Cristinis au thon gratiné

Jalapeños frits farcis au fromage à la crème

Frites de patates douces et mayo épicée



## PLATS PRINCIPAUX

Général Tao aux crevettes

Burger Angus forestier

Pizza poulet, pesto et poireaux

Salade Tex-Mex

37 PRINCIPALE PACKINGTON 418.853.6565  
DU JEUDI AU DIMANCHE